

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent vingt-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 21 janvier 2020, à 15 h 15

Président : M. Rachid Belbaki (Algérie)

Le Président : Je déclare ouverte la 1524^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Excellences, Mesdames et Messieurs, merci de vous être réunis de nouveau cet après-midi. Comme je l'ai mentionné à la fin de la séance de ce matin, il reste une dizaine d'orateurs qui souhaitent prendre la parole. Je vais donc leur donner la parole. Le premier orateur sur notre liste est le Représentant de l'Autriche.

M. Müller (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2020 de la Conférence du désarmement. L'Autriche appuie pleinement vos efforts. Nous saluons tout particulièrement l'approche suivie par les Présidents de la Conférence qui travaillent véritablement en équipe, ainsi que les remarques faites à la séance précédente par les autres Représentants des six États membres qui assureront la présidence de la présente session.

L'Autriche s'associe à la déclaration de l'Union européenne et à la déclaration que vous avez prononcée, Monsieur le Président, au nom des six Présidents de la session. Comme l'Autriche est l'un des pays qui ont l'honneur de présider la Conférence en 2020, j'axerai mon intervention sur le début de la session.

Alors que nous célébrons cette année le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il nous incombe tout particulièrement de démontrer l'importance du multilatéralisme. Dans notre monde interconnecté, bon nombre des problèmes actuels ont une portée planétaire. Les problèmes mondiaux ne peuvent être résolus unilatéralement, ils exigent des solutions mondiales.

Cela vaut particulièrement pour le désarmement. La contribution du désarmement à la sécurité internationale ne doit pas être sous-estimée, et en période de tensions géopolitiques accrues, elle semble particulièrement importante. Malgré la nécessité urgente d'apaiser les tensions et d'instaurer la confiance, nous avons assisté ces dernières années à une tendance inquiétante à l'effritement de l'architecture de maîtrise des armements, qui s'accompagne d'une augmentation des investissements dans les armements, d'efforts de modernisation nucléaire et de la mise au point de nouvelles armes précédemment impensables ainsi que de nouveaux moyens, méthodes et zones de guerre. Selon l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, en 2018, les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 800 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2017. Imaginez un peu les progrès qui pourraient être réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable et la lutte contre les changements climatiques avec seulement une petite partie de ce montant.

Ce n'est pas un hasard si, pour sa première visite officielle à l'étranger la semaine dernière, le nouveau Ministre autrichien des affaires étrangères, Alexander Schallenberg, a choisi de venir à Genève, réaffirmant ainsi l'attachement de longue date de l'Autriche au multilatéralisme. À cette occasion, il s'est engagé à poursuivre la forte mobilisation qui a traditionnellement caractérisé l'Autriche en matière de désarmement. Le désarmement restera une priorité absolue de la politique étrangère autrichienne, comme le souligne le programme du nouveau gouvernement.

L'Autriche aborde ses fonctions à la présidence de la Conférence en 2020 pleinement consciente de la responsabilité qui est la nôtre à l'égard du multilatéralisme et du désarmement en particulier. Nous espérons que l'approche suivie par les six Présidents de la session contribuera à un climat constructif dans la salle du Conseil. Ces derniers mois, il a été encourageant d'entendre de nombreux collègues de Genève et de New York dire qu'il semblait y avoir une volonté générale de voir la Conférence accomplir davantage. L'Autriche espère mettre à profit cette dynamique, en tant que l'un des six pays à assurer la présidence de la session de 2020, et aussi en sa qualité de membre de la Conférence. À une époque telle que la nôtre, il semble particulièrement urgent et nécessaire de tenter de bonne foi de remettre la Conférence sur les rails. Nous le devons à notre institution, à nos sécurités nationales, à nos parties prenantes et, enfin et surtout, à la sécurité mondiale.

Comme l'ont dit les orateurs à la séance de ce matin, 2020 sera une année importante dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. La délégation autrichienne espère que ce pourra être aussi une année importante pour la Conférence si, après un long hiver, celle-ci peut accepter de prendre des mesures progressives pour

s'acquitter enfin de son mandat de négociation. Nous ne nous faisons pas d'illusion : dans le multilatéralisme, les choses changent rarement du jour au lendemain. Nous avons besoin de nouvelles idées et de nouveaux modes de coopération. À cet égard, l'Autriche tient à remercier le Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies d'avoir mis à la disposition des membres de la Conférence un dossier d'information sur la problématique hommes-femmes afin de faciliter une approche plus diversifiée de nos travaux, tout en gardant à l'esprit la nécessité constante de mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Il ne suffira pas néanmoins d'avoir des idées. Nous dépendons de la volonté politique de tous les membres de la Conférence et de leur capacité à se montrer suffisamment souples. Le consensus prévu dans notre Règlement intérieur devrait être un filet de sécurité, mais ne devrait pas être utilisé en revanche pour bloquer des mesures ou des discussions progressives avant même qu'elles n'aient commencé.

S'agissant du débat tenu à la séance de ce matin, nous aimerions également souligner qu'il importe que la Conférence poursuive ses travaux en faisant preuve de transparence et en s'ouvrant aux demandes des États non membres souhaitant participer à ses travaux. Nous nous félicitons donc de l'intérêt et du soutien de tous les pays qui ont demandé à contribuer à nos séances.

En tant que l'une des six présidences de cette année, l'Autriche est fermement résolue à servir la Conférence en assurant la mission d'honnête facilitateur. La délégation autrichienne se réjouit de travailler avec tous les États membres, les États non membres et les autres parties prenantes intéressées pour faire de 2020 une réussite.

(L'orateur poursuit en français)

Je vous remercie.

Le Président : Je remercie le Représentant de l'Autriche de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a eues à l'endroit de la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Italie.

M. Incarnato (Italie) *(parle en anglais)* : Merci de me donner la parole, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2020 de la Conférence du désarmement. Soyez certain que vous pourrez compter sur le plein appui et la coopération de ma délégation. L'Italie s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'ajouter quelques remarques en tant que représentant de mon pays.

Le scénario actuel d'aggravation des tensions internationales et régionales est extrêmement préoccupant. Au vu de cette situation, nous devons nous souvenir de la responsabilité particulière qui nous incombe dans cette noble instance. Il est urgent que nous agissions avec détermination. Nous devons renouveler collectivement l'engagement que nous avons pris de préserver les institutions et les instruments internationaux et de garantir leur bon fonctionnement, et de ne pas nous embarquer dans une nouvelle course aux armements. Dans le contexte actuel, un multilatéralisme efficace et un système international fondé sur des règles sont les seules voies menant au succès. C'est pourquoi l'Italie réaffirme son ferme attachement au multilatéralisme et à la coopération internationale qui sont des outils essentiels pour obtenir des résultats réels et durables en matière de désarmement et de non-prolifération. Nous nous efforçons toujours de défendre ces valeurs, en particulier dans le cadre de la Conférence, dont le rôle en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement est crucial. Nous comprenons parfaitement et partageons pleinement le sentiment de frustration qui découle de la longue impasse dans laquelle se trouvent les travaux de la Conférence et qui est déplorable. Dans le même temps, nous restons convaincus que la Conférence est un organe indispensable et unique dans la palette de moyens dont dispose la communauté du désarmement, même si son potentiel reste manifestement inexploité. Il nous appartient d'agir pour préserver et redynamiser son rôle. En ce sens, nous saluons la coopération qui s'est établie entre les six présidences de cette année. En outre, nous sommes très favorables à l'adoption d'une approche plus pragmatique, comme l'ont proposé les Pays-Bas en 2019, à savoir un travail de fond dans de nombreux domaines de discussion importants à la place de longs débats de procédure.

Monsieur le Président, l'Italie réaffirme son engagement ferme en faveur du désarmement et de la sécurité internationale et partage l'objectif d'un monde pacifique, sûr et exempt d'armes nucléaires. Les efforts que nous déployons pour réaliser des progrès tangibles en matière de désarmement nucléaire s'appuient sur nos préoccupations les plus vives quant aux conséquences catastrophiques de l'emploi des armes nucléaires. À cet égard, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, avec ses trois piliers qui se renforcent mutuellement – la non-prolifération, le désarmement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques – reste la pierre angulaire du régime international de désarmement. Alors que nous célébrons cette année le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité et que se rapproche la Conférence d'examen de 2020, le Traité doit être soutenu, appliqué et préservé, en particulier dans le difficile contexte actuel. Nous invitons donc les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer sans délai ni condition au Traité en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires.

L'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires fait également partie de nos principales priorités. Nous demandons à tous les États qui ne l'ont pas encore fait, en particulier les huit derniers États visés à l'annexe 2, de signer et de ratifier sans plus tarder ce Traité. Nous continuons d'appuyer l'ouverture immédiate de négociations à la Conférence sur un traité relatif aux matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Dans l'attente de la conclusion d'un tel traité, nous pensons que tous les États concernés devraient observer un moratoire sur la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Nous sommes également favorables à la reprise des discussions de fond sur les garanties de sécurité négatives, dans le cadre d'un programme de travail complet et équilibré, en vue de formuler des recommandations portant sur tous les aspects de cette question, sans exclure un instrument international juridiquement contraignant.

Les États dotés d'armes nucléaires portent une responsabilité fondamentale dans la mise en œuvre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Tout en nous déclarant satisfaits des réductions opérées à ce jour, nous les encourageons à poursuivre leurs efforts en vue de réduire encore leurs arsenaux nucléaires et à s'employer activement à renforcer l'ensemble de l'architecture du désarmement. À cet égard, nous encourageons particulièrement les États-Unis et la Fédération de Russie à chercher à réduire encore leurs arsenaux, à engager un dialogue constructif sur une prorogation du nouveau traité START après 2021 et sur d'autres arrangements en matière de maîtrise des armements et à poursuivre les discussions sur les mesures de confiance, la transparence, les activités de vérification et l'établissement de rapports.

L'Italie attache une grande importance à toutes les initiatives entreprises dans le domaine de la vérification du désarmement nucléaire, qui constituent des outils précieux pour instaurer la confiance entre les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui ne le sont pas. À cet égard, nous appuyons le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire et nous nous félicitons des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire.

Monsieur le Président, le Gouvernement italien demeure convaincu que la préservation du Plan d'action global commun reste dans l'intérêt de tous en tant que composante essentielle du dispositif mondial de non-prolifération et contribution décisive à la stabilité régionale. Nous sommes vivement préoccupés par les annonces les plus récentes faites par l'Iran et par les décisions qu'il a prises antérieurement de réduire ses engagements au titre du Plan d'action. Nous lui demandons instamment de se mettre à nouveau sans délai en pleine conformité. Nous sommes conscients des résultats extrêmement positifs que nous pouvons obtenir lorsque la diplomatie fonctionne.

Nous soutenons également pleinement la poursuite des négociations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous jugeons regrettable l'impasse dans laquelle se trouve actuellement ce processus. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de s'engager véritablement en faveur du dialogue diplomatique et de donner des preuves concrètes de sa volonté affirmée de dénucléariser, en s'abstenant de toute provocation ou menace, en réintégrant le Traité sur la non-prolifération des armes

nucléaires, en signant et en ratifiant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et en reprenant rapidement sa collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, notamment en signant, en ratifiant et en mettant en œuvre un protocole additionnel. Nous croyons que les sanctions internationales imposées à la République populaire démocratique de Corée doivent rester en vigueur à l'appui du processus de négociation en cours. À l'heure actuelle, il est impératif de rester concentré sur leur mise en œuvre. Un engagement collectif durable demeure nécessaire.

Monsieur le Président, étant donné que les négociations relatives au désarmement ont de plus en plus tendance à sortir du cadre de la Conférence, nous sommes aujourd'hui plus que jamais exposés au risque concret que cette instance se marginalise, et, en définitive, perde de sa pertinence. Dans le même temps, la détérioration de l'environnement de sécurité exige que nous ravivions notre détermination à faire progresser nos objectifs communs en matière de désarmement et ajoute un nouveau caractère d'urgence à nos efforts. Pour conclure, l'Italie estime qu'une plus grande interaction avec la société civile – qui englobe de manière générale le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et le secteur privé – pourrait apporter une contribution essentielle aux travaux de la Conférence, en contribuant à approfondir nos discussions techniques et à enrichir considérablement notre débat. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur d'Italie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à la Représentante de la Norvège.

M^{me} Cervenka (Norvège) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré que la Norvège appuiera pleinement vos efforts en faveur de la reprise des travaux de fond à la Conférence.

L'année à venir sera importante pour la maîtrise des armements et le désarmement à l'échelle internationale. Nous avons besoin d'une Conférence qui s'implique, d'une manière ou d'une autre, dans les questions de fond inscrites à son ordre du jour – ce n'est qu'ainsi qu'elle peut remplir son mandat. Il est de notre responsabilité commune en tant que membres de relancer ses travaux. Cela nécessitera un dialogue et une volonté de compromis. Il faudra peut-être aussi que tous les membres fassent preuve de créativité et n'écartent aucune possibilité afin de ne pas rester dans l'impasse où nous nous trouvons depuis bien trop longtemps. La coordination et la coopération d'une présidence à l'autre ne peuvent que renforcer l'effort entrepris pour reprendre les travaux de fond. Je tiens donc à vous remercier pour la déclaration que vous avez faite plus tôt au nom des six Présidents de cette session. Nous jugeons encourageant de voir les six Présidents travailler en équipe avec un objectif commun.

Monsieur le Président, la Norvège a eu le plaisir de présider le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire, qui s'est entendu sur un rapport de consensus l'année dernière. La Première Commission a recommandé à l'Assemblée générale d'adopter une résolution engageant la Conférence du désarmement à analyser les questions de vérification du désarmement nucléaire, notamment en examinant quant au fond le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux des questions de vérification du désarmement nucléaire. Ce n'est qu'une des questions que nous espérons voir la Conférence aborder lorsqu'elle s'efforcera de reprendre ses travaux de fond.

Enfin, Monsieur le Président, la Norvège croit fermement à l'égalité des sexes et nous espérons que la Conférence tiendra activement compte des questions de genre dans chacun de ses domaines d'action dans le cadre de ses travaux cette année. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Norvège de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a eues à l'endroit de la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Iraq.

M. Alkhateeb (Iraq) (*parle en arabe*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2020 de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui

de la République d'Irak. Je ne doute pas que votre professionnalisme et votre sagesse vous permettront d'assumer avec succès la responsabilité de la présidence de la Conférence. Je tiens également à féliciter les autres membres du groupe des six Présidents. Nous sommes convaincus que votre coopération fructueuse apportera une nouvelle preuve de l'importance de l'équipe des six Présidents et de la volonté politique commune de garantir un avenir sûr et pacifique.

Monsieur le Président, l'Irak attache une grande importance à la Conférence du désarmement, comme de nombreux autres pays dans le monde. C'est l'unique instance multilatérale de négociation du désarmement, mais la Conférence traverse malheureusement une phase critique à un moment extrêmement complexe. Cela fait plus de vingt ans qu'elle ne peut pas remplir son rôle en matière de négociation des traités de désarmement de par son incapacité à s'entendre sur un programme de travail. Il est donc impératif de redoubler d'efforts pour établir un programme de travail complet et équilibré qui réponde aux préoccupations de tous les États membres et qui soit conforme au Règlement intérieur. Nous tenons à souligner l'importance qu'il y a à accorder la plus haute priorité à l'objectif d'un désarmement nucléaire complet. L'adoption conjointe d'un programme de travail n'est pas en soi l'objectif final car nous devons chercher à établir et à renforcer un cadre collectif et consensuel qui servira de plateforme au multilatéralisme. Cela permettrait également de rétablir la confiance entre les États membres et répondrait à leurs préoccupations en matière de sécurité.

Monsieur le Président, nous devons assumer notre responsabilité historique et saisir cette occasion de reprendre les activités de la Conférence compte tenu des tensions qui s'exercent dans le contexte international actuel. Sinon, nous serons tenus responsables du terme qui sera mis à la Conférence ainsi qu'à son rôle essentiel en tant qu'instance de négociation dans le domaine du désarmement. Nous devons être prêts, dans ces circonstances, à dépasser les positions antérieures, à tenir compte des intérêts de l'humanité dans son ensemble et à surmonter les obstacles qui ont entravé l'adoption des propositions présentées par le passé.

Tous les États membres ont la responsabilité individuelle et collective de parvenir au consensus resté en suspens depuis vingt ans. Cette responsabilité n'incombe pas seulement à la présidence, mais, au premier chef, aux États membres. Comme chacun le sait, la véritable raison de l'inaction de la Conférence et de l'obstruction faite à ses travaux depuis vingt ans est, chez certains États membres, l'absence de la volonté politique nécessaire pour éliminer la menace que font peser sur l'humanité tout entière la montée des intérêts de sécurité, la prolifération des armes nucléaires et la persistance de dogmes militaires fondés sur l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes pour favoriser lesdits intérêts. Nous n'ignorons pas que la Conférence ne fonctionne pas en vase clos mais dans un contexte lié à la sécurité régionale et internationale.

Monsieur le Président, l'Iraq réaffirme son soutien à la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde entier, initiative dans laquelle il voit une étape importante sur la voie de l'élimination des armes nucléaires. Nous invitons la communauté internationale à suivre une ligne directrice fondamentale à cet égard, à savoir mettre en œuvre la résolution sur le Moyen-Orient adoptée à la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, conformément au plan d'action figurant dans le Document final adopté par la Conférence d'examen de 2010. L'échec des efforts internationaux déployés pour organiser une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient constitue une dénonciation des obligations énoncées dans le Document final adopté par la Conférence d'examen de 2010, et nuira au processus d'examen du Traité.

En conclusion, Monsieur le Président, il est essentiel de saisir cette occasion de parvenir à un consensus sur le programme de travail. De nombreux États membres et États observateurs partagent mon point de vue sur la question. Je vous souhaite, ainsi qu'aux autres Présidents, beaucoup de succès dans vos travaux et vos entreprises visant à rétablir l'efficacité de la Conférence et à lui permettre de jouer son rôle véritable qui est de traiter les questions liées au désarmement et à la non-prolifération. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République d'Iraq de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

(*L'orateur poursuit en français*)

Je donne à présent la parole au Représentant du Pérou.

M. Briceño Salazar (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous avons pleinement confiance dans votre expérience et votre capacité à vous acquitter de cette mission délicate. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux Représentants permanents du Canada, du Chili, de l'Espagne, du Japon, de la Malaisie et de la Suisse.

Le Pérou est un pays pacifique qui promeut depuis longtemps le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Il est partie à tous les régimes internationaux relatifs à cette question, participe activement aux instances multilatérales et soutient les initiatives susceptibles de conduire à un désarmement général et complet, la priorité étant accordée à l'interdiction et à l'élimination totale des armes de destruction massive.

Comme mon gouvernement est attaché au multilatéralisme, au droit international et au principe du règlement pacifique des différends, il surveille les situations tendues dans les différentes régions du monde. Toute forme d'escalade militaire mettrait en danger la vie de millions de personnes, l'économie mondiale, la sécurité alimentaire et la réalisation des objectifs de développement durable. À cet égard, nous souhaitons exprimer notre préoccupation face à l'aggravation des tensions dans le golfe Persique et appeler à la maîtrise, au refus de la surenchère et au dialogue dans le strict respect de la Charte des Nations Unies.

Dans le contexte international actuel, la reprise des travaux de la Conférence est une priorité. L'impasse qui paralyse cette enceinte depuis des années est préjudiciable à la paix et à la sécurité internationales. L'ouverture de cette nouvelle session est l'occasion de démontrer la volonté politique nécessaire pour dynamiser les travaux de la Conférence et envoyer à la communauté internationale le message clair que les États sont déterminés à faire progresser la négociation d'instruments internationaux dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements.

La délégation péruvienne espère que cette année, un dialogue franc permettra de surmonter nos divergences dans la recherche de résultats concrets, à commencer par l'adoption d'un programme de travail. À cet égard, nous convenons qu'un programme de travail n'est qu'un outil de planification pour les séances plénières. L'étude historique menée par les Pays-Bas en 2019, présentée dans le document de travail distribué sous la cote CD/2165, montre que tel était le but des programmes de travail fructueux adoptés par la Conférence entre 1978 et 1992.

Nous invitons donc tous les membres à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour examiner et adopter un programme de travail ne contenant que les discussions prévues pour cette année. Ce programme permettra de surmonter l'obstacle de procédure qui nous empêche d'avancer depuis plus de vingt ans et d'ouvrir la voie à un travail de fond sur les points de l'ordre du jour. Alors que nous avançons vers cet objectif, nous nous félicitons de la démarche collective et concertée adoptée par les six Présidents en 2020.

Enfin, tout en réaffirmant la volonté du Pérou de s'employer activement à faire en sorte que la Conférence reprenne son rôle de principale instance de négociation, la délégation péruvienne souhaite attirer l'attention de ses collègues sur le « gender and disarmament resource pack for multilateral practitioners » (dossier d'information sur le genre et le désarmement à l'usage des praticiens multilatéraux), un document publié par le Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement. Nous pensons que la version révisée de ce document, qui a été publiée au mois de janvier dernier, est un outil important pour la promotion de l'égalité des sexes dans les instances multilatérales de désarmement. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie le Représentant du Pérou de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. J'invite le Représentant de la Belgique à prendre la parole.

M. Neijens (Belgique) : Merci, Monsieur le Président. La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. À cette première session de la Conférence du désarmement, j'aimerais centrer mon intervention sur les aspects organisationnels. Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter un plein succès dans vos fonctions à la présidence de la Conférence en ce début d'année 2020. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation. Nous ouvrons avec votre nomination un nouveau cycle alphabétique dont nous espérons qu'il constituera un élan nouveau vers une reprise rapide de nos travaux de fond. Cette reprise peut être à portée de main si nous allions volonté politique, dialogue et coopération dans le respect mutuel. De ce point de vue, mon pays apprécie particulièrement l'esprit de coopération et de concertation dans lequel le collège des six Présidents de la session et vous-même ouvrez cette session de 2020. Votre initiative d'une déclaration conjointe des six Présidents, une première à la Conférence, et votre volonté d'adopter une approche inclusive sont des signes encourageants qu'il faut saluer. À cet égard, il est regrettable que la Turquie se soit opposée à la participation de Chypre aux travaux de la Conférence.

La Conférence du désarmement joue un rôle central en tant qu'instance multilatérale unique pour la négociation dans le domaine du désarmement. À ce titre, il est important qu'elle reprenne sans tarder sa fonction de moteur dans le chantier du désarmement qui nous occupe et qu'elle redouble d'efforts pour parvenir cette année à l'adoption d'un programme de travail. Mon pays se tient prêt à poursuivre à ce sujet la réflexion avec vous et avec les présidences qui vous succéderont.

La Belgique aura l'honneur de présider les travaux de cette auguste Conférence en janvier 2021. Nous débiterons la préparation de cette présidence dès cette année, en collaboration avec le collège actuel des six Présidents, dont nous suivons déjà avec grand intérêt les travaux dans le cadre des réunions réunissant les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021 que vous avez aimablement initiées. La semaine prochaine, après avoir entendu les messages du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, mon Ambassadeur interviendra davantage sur le fond. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Belgique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. J'invite le Représentant de la Bulgarie à prendre la parole.

M. Tomov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous souhaiter de tout cœur le plus grand succès dans l'exercice de vos fonctions.

La République de Bulgarie juge très encourageante la nouvelle approche suivie par les six présidences de la Conférence du désarmement cette année. Manifestement, il était grand temps d'adopter de nouvelles approches pour les travaux de la Conférence. Après tout, comme un ambassadeur l'a dit l'année dernière en prenant ses fonctions de Président, nous ne pouvons agir qu'ensemble.

Nous espérons que cette nouvelle approche donnera un coup de fouet à nos travaux en abordant tous les sujets examinés en 2019, y compris les méthodes de travail et l'élargissement de la composition de la Conférence. Nous espérons également que le travail accompli dans les organes subsidiaires en 2018 se poursuivra sous une forme ou une autre, car nous considérons que le dialogue est le meilleur outil pour comprendre et élaborer des approches communes face aux problèmes de sécurité les plus courants.

Nous serions favorables à des mesures visant à entamer des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, car nous estimons qu'une grande partie du travail préparatoire a déjà été faite. Les incidences politiques et sécuritaires positives d'une telle mesure seraient immenses, notamment en ce qui concerne le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des

armes nucléaires. La Conférence enverrait aussi un signe très positif au monde extérieur en ayant conscience de sa responsabilité et en étant capable de l'assumer.

Au-delà des questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires, nous ne devons pas oublier que nous avons la responsabilité commune de suivre le rythme des nouvelles évolutions technologiques. À cet égard, une attention particulière devrait être accordée aux menaces liées à la sécurité de l'espace, à la cybersécurité et à la sûreté biologique.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos collègues, beaucoup de succès dans la réalisation des progrès dont cette sage assemblée a besoin pour s'acquitter de son mandat de négociation. Je vous remercie pour votre attention.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Bulgarie pour son intervention et les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de France.

M. Hwang (France) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne et je souhaiterais ajouter quelques points à titre national. Comme il se doit, permettez-moi de commencer par vous féliciter de votre accession à la présidence de cette importante enceinte et de vous adresser tous mes vœux de succès. Vous pouvez compter sur le plein soutien de la France tout au long de votre présidence, et mon équipe est à votre entière disposition pour vous aider autant que de besoin. Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues. Ma délégation leur présente tous ses vœux de succès dans l'accomplissement de leur mission.

Monsieur le Président, vous avez préparé votre présidence de la meilleure manière qui soit en menant un processus de consultation intensif et en organisant des réunions du collège des six Présidents ainsi que des six Présidents de la session de 2020, du dernier Président de la session de 2019 et du premier Président de la session de 2021. Ma délégation soutient toute initiative visant à assurer une plus grande continuité et une gouvernance plus efficace de la Conférence dans la durée. L'unité des six Présidents bénéficiera à la Conférence dans son ensemble en montrant la voie vers une coopération accrue, et c'est avec intérêt et toute l'ouverture d'esprit nécessaire que nous étudierons le document conjoint des six Présidents qui doit poser les jalons des travaux de la Conférence pour 2020. La France soutient les efforts visant à ce que la Conférence renoue avec l'un des éléments clefs de son mandat initial, qui est la négociation de traités multilatéraux de désarmement.

À cet égard, la France, comme vous le savez, promeut activement la négociation sans délai à la Conférence d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient. Il s'agit sans conteste du sujet le plus mûr pour des négociations et qui contribuerait à faire progresser le désarmement nucléaire en limitant la production quantitative des armes nucléaires. En attendant de pouvoir lancer les négociations, la France soutient l'approfondissement de discussions techniques sur les modalités d'un tel traité. Plus généralement, il est nécessaire que la Conférence renoue avec un climat de confiance et de dialogue constructif permettant de progresser en tenant compte des avancées et des acquis enregistrés ces dernières années.

En effet, cette année s'ouvre dans un contexte particulièrement tumultueux pour la paix et la sécurité internationales, qui vient nous rappeler l'importance d'enceintes telles que la Conférence. Le monde ne peut pas se permettre de s'engager dans une nouvelle course aux armements. Le soutien et le renforcement des processus de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements sont indispensables, en tenant compte bien évidemment de la dégradation et de la recomposition de notre environnement de sécurité. Il est de notre responsabilité collective de savoir valoriser ces enceintes afin d'en tirer le meilleur parti. Parallèlement aux efforts déployés en vue de l'élaboration d'un programme de travail, le réalisme nous impose également d'explorer des solutions pratiques, comme la poursuite de travaux dans le cadre d'organes subsidiaires. Les travaux conduits dans ce cadre en 2018 avaient ainsi permis des avancées substantielles très encourageantes. Rien n'est plus faux que de dire que la Conférence ne travaille pas. L'absence de négociations ne signifie pas que nous ne faisons rien. Nous devons poursuivre notre dialogue stratégique et

approfondir nos discussions techniques afin de réunir les conditions de la négociation d'instruments utiles pour notre sécurité à tous. Le nouvel Ambassadeur du Japon, ce matin même, a indiqué que son pays avait été intéressé par les discussions qui avaient eu lieu l'année dernière sur les questions de la dissuasion nucléaire et de la transparence. Je crois qu'il a tout à fait raison, et mon pays se tient prêt à les poursuivre cette année et dans les années futures. Mon collègue allemand a présenté ce matin tous les efforts que nos deux pays déploient pour faire progresser la cause du désarmement et pour avancer sur les questions de la vérification des armements nucléaires et des systèmes d'armes létaux autonomes. Il s'agit d'autant de travaux qu'il faut poursuivre dans un esprit créatif, car c'est comme cela que nous pourrions progresser.

Je concentrerai désormais mon propos sur un événement phare de notre calendrier pour 2020, le Traité sur la non-prolifération, et sur un enjeu de prolifération majeur qui est l'avenir du Plan d'action global commun, à la préservation duquel mon pays est profondément attaché. D'abord et brièvement, la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération doit être l'occasion de réaffirmer notre soutien sans faille à la préservation et au renforcement de cet instrument clef du régime de non-prolifération, dans un contexte où la menace posée par la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs s'est amplifiée ces derniers mois, voire ces dernières années. Alors que nous nous apprêtons à commémorer le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur de ce traité, nous devons nous rappeler de la contribution qu'il a apportée à notre sécurité collective à travers ses trois piliers.

S'agissant de l'Iran ensuite, compte tenu des graves conséquences en matière de prolifération qui découlent des différentes phases de son désengagement de l'Accord de Vienne, et comme les Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la France l'ont annoncé le 14 janvier dernier, et là je cite, « Nous n'avons plus d'autre choix, étant donné les mesures prises par l'Iran, que de faire part aujourd'hui de nos préoccupations quant au fait que l'Iran ne respecte pas ses engagements au titre du Plan d'action global commun et de saisir la Commission conjointe dans le cadre du mécanisme de règlement des différends, conformément aux dispositions du paragraphe 36 du Plan d'action. ». Les trois Ministres ont ajouté, et je cite encore, et c'est important,

« Ce faisant, nos trois pays ne rejoignent pas la campagne visant à exercer une pression maximale contre l'Iran. Nous agissons en toute bonne foi avec l'objectif primordial de préserver l'Accord et dans l'espoir sincère de trouver une solution pour sortir de l'impasse par le biais d'un dialogue diplomatique constructif, tout en restant dans son cadre. Nous espérons ramener l'Iran au plein respect de ses engagements au titre du Plan d'action. ».

Monsieur le Président, en conclusion, je formule le vœu que vos efforts entrepris conjointement avec les présidences à venir soient couronnés de succès. Merci.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de France de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Valero (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela s'associe à la déclaration faite par la délégation cubaine au nom du Groupe des 21. Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur Lazhar Soualem, Directeur général des relations multilatérales de l'Algérie, qui, ce matin, a donné lecture d'un message intéressant au nom du Ministre des affaires étrangères de son pays. Nous félicitons l'Ambassadeur d'Algérie, Rachid Belbaki, pour son accession à la présidence de la Conférence. Nous voudrions également exprimer notre soutien à ses travaux et à tous les efforts qu'il déploiera dans les semaines à venir, et l'assurer de notre coopération. Nous espérons bien que la session de cette année de la Conférence du désarmement sera fructueuse et axée sur les questions de fond.

Mon pays attache une grande importance aux travaux de la Conférence car c'est selon lui l'unique instance multilatérale chargée de négocier dans le domaine du désarmement et un rouage essentiel des mécanismes de désarmement qu'il convient de

préserver et de consolider. C'est une année décisive pour la communauté diplomatique à Genève et pour la Conférence. Un siècle s'est écoulé depuis que Genève a été choisie comme siège de la Société des Nations et que la diplomatie multilatérale telle que nous la connaissons est née. C'est aussi le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. C'est une excellente occasion d'agir et de montrer au monde que des progrès importants ont été réalisés dans les domaines de la coopération, du désarmement, de la paix et de la sécurité.

Alors que nous entamons un nouveau cycle de dix ans, les États membres de la Conférence, et en particulier la présidence algérienne, ont une occasion unique d'établir un climat de coopération constructif qui permettra à la Conférence de sortir de l'impasse. Nous accueillons chaleureusement les Ambassadeurs et délégations de tous les États membres de la Conférence et leur souhaitons plein succès pour cette nouvelle année. Nous appelons tous les États membres, sans exception, à remplir le mandat de la Conférence et à adopter un programme de travail équilibré et complet pour 2020, qui tienne compte des priorités liées au désarmement.

Conformément à la déclaration du Groupe des 21, la République bolivarienne du Venezuela reconnaît la nécessité de tenir compte des intérêts de sécurité de tous les États et de traiter la question du désarmement nucléaire conformément au Règlement intérieur, y compris à la règle du consensus. L'avenir et la pertinence de la Conférence dépendent de la mesure dans laquelle les États membres démontreront véritablement leur volonté politique de prendre des engagements de fond. Notre pays confirme donc sa volonté d'ouvrir immédiatement les négociations sur les points à l'ordre du jour de la Conférence.

Nous sommes convaincus que le multilatéralisme est le meilleur instrument de promotion des travaux de la Conférence et que les normes et les accords qui sont adoptés de manière multilatérale conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies sont les seuls moyens véritablement viables et efficaces de traiter les sujets liés au désarmement et à la sécurité internationale. Le Venezuela assume sa part de la responsabilité collective nécessaire à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Par le biais de la diplomatie de la paix fondée sur les idéaux bolivariens, la République bolivarienne du Venezuela prône l'établissement d'un système international multipolaire bâti sur la paix, la justice, le développement et le respect intégral des règles et principes du droit international.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation se joint aux autres délégations pour vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous assure de notre coopération indéfectible, comme nous l'avons toujours fait dans cette enceinte.

Monsieur le Président, chers collègues, la détérioration croissante de l'environnement de sécurité mondial confère à la Conférence et à son mandat plus de pertinence que jamais. La détérioration du climat de sécurité ne saurait servir d'excuse pour exacerber la course aux armements ou pour mettre à mal les traités relatifs aux armements existants. Elle devrait plutôt inciter d'urgence à accélérer le désarmement, en particulier le désarmement nucléaire.

En tant qu'instance multilatérale unique chargée des négociations sur le désarmement, la Conférence est la mieux placée pour faire progresser la communauté internationale sur le long chemin qui mène à un monde exempt d'armes nucléaires. Nous sommes conscients de la tâche importante qui nous attend et de l'importante responsabilité confiée à la première présidence de la Conférence en 2020. Nous saluons le fait que vous avez déjà mené des consultations approfondies auprès des États membres afin d'élaborer un programme de travail équilibré et complet et je voudrais réaffirmer l'importance d'un programme équilibré et inclusif qui traite de manière appropriée les mandats fondamentaux

de la Conférence – à savoir le désarmement nucléaire, des arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. La délégation iranienne reste déterminée à collaborer avec vous et avec d'autres délégations responsables, en vue d'atteindre cet objectif. Nous devrions garder à l'esprit les enseignements tirés en 2019, tant ici, à Genève, qu'à la Troisième Commission, à New York, de façon à éviter les manœuvres politiciennes, à maintenir notre attention sur les questions centrales inscrites à l'ordre du jour et à empêcher que cette instance ne se laisse entraîner vers le fond par des égarements inutiles et malintentionnés.

L'ouverture de négociations sur le désarmement nucléaire est la tâche la plus urgente qui attend la Conférence. Les menaces qui pèsent actuellement sur la paix et la sécurité internationales devraient nous contraindre tous à placer le désarmement nucléaire en tête des préoccupations les plus urgentes en matière de sécurité, sachant que les armes nucléaires continuent de faire peser une menace existentielle sur l'humanité, et que le non-respect des obligations de désarmement nucléaire compromet gravement la portée et la pertinence du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et sa capacité à atteindre son principal objectif, qui est le désarmement nucléaire.

Il n'y a pas d'autre voie que la diplomatie multilatérale et le dialogue entre toutes les parties pour répondre à notre préoccupation commune. Nous devons protéger le multilatéralisme et les institutions multilatérales contre le fléau de l'unilatéralisme. C'est la seule façon de préserver l'état de droit dans le monde, de veiller à sa primauté, et de sortir la Conférence de l'impasse.

Monsieur le Président, certains collègues ont exprimé leur inquiétude face aux tensions croissantes dans la région du golfe Persique et dans l'ensemble de la région de l'Asie occidentale. Je veux croire que tout le monde est profondément préoccupé et tout à la fois conscient de la cause profonde de cette aggravation des tensions. Les premiers jours de 2020 ont coïncidé avec un coup terrible porté à la paix et à la sécurité, voire aux principes les plus élémentaires de la civilité entre humains, lorsque, le 3 janvier, la force la plus efficace contre la menace terroriste de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a été victime d'un acte odieux et manifeste de terrorisme d'État. Cet acte lâche, qui constitue une grave violation du droit international, au mépris flagrant des normes et règles universellement respectées, a mis toute la région en état d'alerte et tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences d'un militarisme excessivement égoïste et d'un unilatéralisme belliciste. La République islamique d'Iran a réagi de manière responsable et en pleine conformité avec le droit international en prenant certaines mesures dans l'exercice de son droit inaliénable à la légitime défense.

L'Iran continue de défendre résolument sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa dignité. Les États-Unis portent l'entière responsabilité de leurs actes et politiques interventionnistes et agressifs sans précédent contre l'Iran et les autres nations de la région. Le général Soleimani et ses quatre compagnons resteront à jamais dans le cœur et l'esprit des Iraniens, qui sont descendus dans la rue par dizaines de millions pour lui rendre hommage pour ses sacrifices héroïques pendant la guerre de huit ans contre le régime de Saddam et dans la lutte contre le fléau de Daech. Cet assassinat devrait à nouveau nous faire prendre conscience du fait que la présence militaire des États-Unis en Asie occidentale n'a apporté que violence, chaos, division, haine et terreur et qu'elle est la principale source d'instabilité et d'insécurité dans la région.

Monsieur le Président, chers collègues, la gravité, l'illégalité et l'immoralité de l'atrocité ordonnée et exécutée au nom d'un État souverain contre un fonctionnaire d'une autre nation souveraine alors que celui-ci était en visite officielle dans un pays voisin indépendant, doit nous convaincre de surmonter notre opinion préconçue de la normalité ou de nous risquer à accepter la banalisation du mal.

Je voudrais également aborder très brièvement les points soulevés par certaines délégations au sujet du Plan d'action global commun, étant entendu que les engagements volontaires acceptés par l'Iran dans le cadre de ce plan n'ont rien à voir avec la non-prolifération. L'Iran a été l'un des premiers signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et son programme nucléaire a toujours été pacifique. Ces dernières

années, celui-ci a constamment fait l'objet d'une surveillance sans précédent de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Ce matin, la Représentante de l'Union européenne a « regretté » – toujours la même antienne – le retrait unilatéral des États-Unis du Plan d'action et s'est dite « vivement préoccupée » par les mesures correctives les plus récentes prises par l'Iran le 5 janvier après plusieurs mois de mise en œuvre unilatérale de l'Accord et au vu de la passivité de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni (UE3) face à l'intransigeance des États-Unis. Le ton employé, à lui seul, en dit long. Vous continuez à seulement « regretter » une violation flagrante d'un acquis diplomatique négocié multilatéralement qui contrevient impudemment à la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Cela s'avère malheureusement insuffisant. Nous sommes partis du principe que l'UE3 était un partenaire de négociation crédible pendant la longue phase de négociation qui a conduit au Plan d'action, et nous avons toujours prié pour que cette crédibilité soit maintenue aux yeux de la communauté internationale. Le Plan d'action a été conçu comme une mesure de confiance visant à apaiser toute inquiétude, réelle ou fabriquée, concernant la nature de notre programme. Il a bien fonctionné, surtout grâce au comportement irréprochable de l'Iran, qui a été confirmé plus de 17 fois par l'AIEA. C'est un document multilatéral qui a été négocié entre l'Iran et l'UE3 plus la Chine, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, et approuvé par une résolution du Conseil de sécurité adoptée par consensus.

La décision unilatérale et illégale prise par les États-Unis en mai 2018 de se retirer de l'accord l'a gravement compromis dans son ensemble. Nous ne devons pas oublier le fait patent que c'est l'un des six pays avec lesquels l'Iran a négocié, et non pas l'Iran qui a manqué à ses obligations et déclenché une suite d'événements lourde de conséquences qui a abouti à cette situation préoccupante. Et malgré le retrait unilatéral irréfléchi des États-Unis, l'Iran a continué à mettre pleinement en œuvre les obligations contractées volontairement dans le cadre du Plan d'action, dans l'espoir que d'autres partenaires se dépêchent de réparer le préjudice infligé à l'accord. Malheureusement, nos attentes se sont révélées bien peu réalistes, car nos partenaires ont préféré calmer les États-Unis, en vain. L'Iran a continué, presque isolément, à mettre en œuvre ses obligations volontaires pendant plus de seize mois tandis que dans le cadre de sa politique de « pression maximale » les États-Unis imposaient de nouveau toutes leurs sanctions et faisaient fuir tous les opérateurs économiques de l'UE3 de l'Iran.

L'UE3 s'est contentée de regarder alors même que la campagne illégale et malveillante des États-Unis a franchi toutes les lignes rouges en imposant des sanctions à la quasi-totalité des secteurs de l'économie iranienne dans le but délibéré d'affamer la nation iranienne et de priver son peuple de son droit à la vie et de son droit à la santé. Dans de telles conditions, l'Iran a eu recours aux paragraphes 26 et 36 du Plan d'action afin de corriger le déséquilibre causé par le retrait des États-Unis et, malheureusement, par l'inertie des autres pays quant à la mise en œuvre de leurs obligations.

Les mesures prises récemment par l'Iran s'inscrivent entièrement dans le cadre du Plan d'action, car nous sommes suffisamment clairvoyants pour ne pas gâcher le plus grand succès de la diplomatie multilatérale des deux dernières décennies. L'Iran continue de coopérer avec l'AIEA et de mettre en œuvre le protocole additionnel à titre volontaire. Les mesures prises par l'Iran en pleine conformité avec le Plan d'action seront réversibles, si d'autres participants au plan prennent la décision judicieuse de respecter leurs engagements. Sinon, l'Iran ne pourra pas assumer seul le lourd fardeau du maintien d'un accord multilatéral – de fait une résolution du Conseil de sécurité.

Chers collègues, vous ne pouvez pas gagner sur les deux tableaux. La primauté du droit et le respect des obligations multilatérales ne sont pas un rituel à considérer comme acquis. Ils exigent un niveau minimum de préparation pour en payer le prix. Nous ne pouvons pas gagner en crédibilité au détriment des autres. Vous ne pouvez pas exhorter l'Iran à respecter de nouveau pleinement ses obligations avant de décider d'honorer vos propres obligations qui sont malheureusement loin d'être entièrement remplies depuis un an et demi. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de l'Équateur.

M. Izquierdo Mino (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que votre expérience et vos compétences diplomatiques vous permettront de mener à bien la tâche délicate que vous assumez aujourd'hui, pour laquelle ma délégation vous assure de son engagement et de son soutien.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée de féliciter les nouveaux représentants à la Conférence – à savoir les Représentants permanents du Canada, du Chili, de l'Espagne, du Japon, de la Malaisie et de la Suisse et de leur souhaiter chaleureusement la bienvenue.

Personne ne peut nier que nous traversons une période particulièrement difficile. D'une part, il y a un manque de volonté politique pour atteindre ne serait-ce que le consensus qui nous permettrait de commencer à examiner les questions de fond en matière de désarmement. D'autre part, le non-respect des engagements déjà pris fait courir à l'humanité tout entière un risque sérieux d'escalade incontrôlée de la course aux armements dont les conséquences seraient terribles, un scénario qui pourrait inclure de nouveaux essais nucléaires et l'apparition de nouvelles armes perfectionnées et plus meurtrières.

D'aucuns dénoncent déjà le fait qu'une accumulation d'armements pourrait facilement avoir lieu et que de petits incidents pourraient mener à des conflits locaux et régionaux et, plus tard, à un affrontement nucléaire. Bien que beaucoup de ces craintes aient été exprimées dans le passé, nous sommes aujourd'hui exposés, comme cela l'a été dit dans de nombreuses instances, à une grave menace de guerre nucléaire, qui ferait de nous tous des perdants. Si nous avons la possibilité d'en parler, bien sûr.

Il semblerait que la structure de la maîtrise des armements nucléaires et du désarmement progressif ait commencé à s'effondrer et que de nouvelles menaces non contrôlées fassent leur apparition. Pour faire preuve d'optimisme, nous espérons que la terreur qu'inspire la possibilité d'une guerre nucléaire finira par contraindre les parties concernées à négocier. Il reste que les événements qui se sont produits au début de l'année ne sont pas vraiment de bon augure.

Bientôt, les chiffres de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm concernant les milliers d'ogives nucléaires qui sont ou seront détenus par les États dotés d'armes nucléaires et les États qui souhaitent en posséder pourraient devenir une simple curiosité, car nous semblons entrer dans une période où chacun pourra agir sans limite. Cela a manifestement un lien avec la notion de transparence.

De nombreuses parties prenantes ont également fait remarquer que le multilatéralisme traversait une crise caractérisée par l'effondrement du système. Ainsi, des questions qui ont fait l'objet de négociations longues et difficiles pendant des décennies sont laissées de côté. Cela crée des insécurités dans le système multilatéral. La structure du système d'armes est l'un des plus graves sujets de préoccupation car la destruction de l'humanité est réellement envisageable. Des traités anciens sont dénoncés et les négociations ne démarrent pas, ce qui mène à un autre type de guerre qui prend la forme d'une course aux armements et d'une guerre technologique.

Des pays comme l'Équateur, qui ne cherchent pas à consolider leur puissance militaire ou à dominer d'autres États, mais seulement à promouvoir un développement humain durable, s'étonnent d'attitudes qui trahissent une soif de domination et de pouvoir, en vue desquels des centaines de milliards de dollars sont investis chaque année dans le seul but de perfectionner et d'accumuler des armes de destruction massive de plus en plus puissantes et sophistiquées. Il est tout à fait évident que ces immenses ressources, ou une petite partie d'entre elles, pourraient être mieux investies dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des niveaux de migration et d'inégalité. Cela ferait vraiment une grande différence.

À cet égard, ma délégation réitère que l'Équateur est résolument attaché au respect des obligations énoncées dans les instruments internationaux de désarmement, convaincu

que le dialogue et la négociation sont les meilleurs moyens de garantir que les relations internationales débouchent sur la coopération et la paix.

Mon pays s'est efforcé de promouvoir le multilatéralisme comme le principal moyen de garantir la paix et la sécurité mondiales et donc comme mécanisme de base permettant de promouvoir le désarmement et la non-prolifération et de rechercher un accord international efficace afin de garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ce type d'armes.

En tant que défenseur et promoteur du droit international, du droit international humanitaire et du règlement pacifique des différends, l'Équateur soutient toutes les mesures visant à prévenir l'apparition de conflits et appuie les instruments internationaux favorisant l'élimination totale des armes de destruction massive. Il est également opposé aux courses aux armements de toutes sortes, quel que soit le lieu ou le moment où elles se produisent.

La communauté internationale sait que l'Équateur a joué un rôle de premier plan dans tous les processus de désarmement général et complet. Pour n'en citer qu'un, il a pris part dans la création de zones exemptes d'armes nucléaires lors de la formulation et de la consolidation du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a également présidé le groupe de travail de la Commission du désarmement en 1999, qui a adopté par consensus une série de principes et de lignes directrices pour la création de zones exemptes d'armes nucléaires.

Ainsi, l'Équateur réitère son engagement en faveur du dialogue et de la négociation afin de renforcer le régime mondial de dénucléarisation, qui suppose l'interdiction des essais nucléaires et l'élimination totale des armes nucléaires.

Compte tenu de la situation géopolitique actuelle, nous soulignons que le devoir moral de la communauté internationale est d'obtenir des garanties concernant le non-recours aux armes nucléaires et de parer de manière responsable aux risques associés. Nous rappelons également que la Conférence a la responsabilité incontournable de négocier des instruments juridiquement contraignants qui donnent la priorité absolue au désarmement nucléaire.

Je voudrais terminer sur une note positive en exprimant le souhait que l'esprit de la paix mondiale soit renouvelé en 2020 et tout au long de la nouvelle décennie en obtenant des résultats positifs lors de la Conférence d'examen et en sortant de l'impasse dans laquelle la Conférence du désarmement s'est enlisée ces dernières décennies. Cela nous permettra de reprendre le travail de négociation de fond.

Nous demandons à toutes les parties à la Conférence d'œuvrer en ce sens en faisant preuve d'une véritable volonté politique, de flexibilité et d'un désir profond d'en finir avec la méfiance. À cet égard, Monsieur le Président, soyez assuré de l'engagement indéfectible et du soutien total de la délégation équatorienne. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de l'Équateur de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Cleobury (Royaume-Uni) (parle en anglais) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de féliciter l'Algérie et vous-même personnellement pour votre accession à la première présidence de la session de 2020. Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue, ainsi qu'à tous nos autres nouveaux collègues qui prennent leurs fonctions à Genève.

La situation géopolitique reste aussi difficile que l'an dernier, mais la nouvelle année insufflé un nouvel optimisme, et nous espérons que vous pourrez nous guider sur la voie du progrès cette année.

Ce sera une nouvelle année importante pour le désarmement et la maîtrise des armements. Bien sûr, cette année est surtout importante pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Depuis cinquante ans, le Traité fournit un cadre pour étendre les avantages des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, minimiser la prolifération des armes nucléaires et procéder à un important désarmement nucléaire. Lors de la Conférence d'examen de 2020, qui se tiendra en avril et mai, nous célébrerons ce

succès et réaffirmerons notre engagement envers le Traité sous tous ses aspects. Si les États parties au Traité peuvent tracer la voie vers un monde exempt d'armes nucléaires, c'est à la Conférence du désarmement qu'il incombe de négocier les instruments qui permettront de faire de ce rêve une réalité. Dans ce cadre, la plus grande contribution que la Conférence peut apporter au succès de la Conférence d'examen est peut-être de montrer qu'elle est prête à assumer cette responsabilité.

Monsieur le Président, ma délégation reste prête à engager des discussions de fond sur tous les points de l'ordre du jour. En particulier, nous continuons à croire qu'il n'y a pas d'obstacle à l'ouverture immédiate de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et que toutes les questions en suspens peuvent être résolues au cours des négociations. Nous pensons aussi que la Conférence du désarmement peut contribuer de façon significative aux efforts visant à réduire les risques et les menaces auxquelles s'exposent les opérations dans l'espace. Notre objectif devrait être d'établir un concept clair et commun de ce qui constitue un comportement responsable dans l'espace, y compris un ensemble de normes qui permettraient une meilleure communication au sujet des opérations spatiales.

Nous aurons tout le temps d'approfondir ces points et d'autres encore à la session à venir. Mais nous n'utiliserons ce temps de manière productive que si nous pouvons nous mettre d'accord sur une bonne façon de l'organiser. Ma délégation soutiendrait la création d'organes subsidiaires pour travailler à la négociation de mandats sur les questions centrales, comme en 2018 et comme nous l'avons proposé pendant notre présidence l'année dernière. Nous sommes également favorables à des consultations sur l'actualisation des méthodes de travail de la Conférence et sur l'élargissement de sa composition, en notant que nous ne pouvons avancer sur l'une ou l'autre de ces questions, comme sur aucune autre, que par consensus, en respectant les intérêts fondamentaux de chacun des États membres.

Ma délégation juge regrettable que la Turquie ait décidé de bloquer la demande que Chypre a présentée pour participer aux travaux de la Conférence en tant qu'observateur et espère sincèrement qu'elle reviendra sur cette décision.

Mais commençons par le commencement, comme l'exige notre Règlement intérieur, en nous mettant rapidement d'accord sur un programme de travail global : un outil de planification simple qui alloue du temps à chacun des points de notre ordre du jour, ce qui nous permettrait d'utiliser le temps qui nous est imparti cette année pour débattre des questions de fond importantes à notre ordre du jour plutôt que du processus et de la procédure. Cette année, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, montrons que le système multilatéral de désarmement est prêt à assumer le rôle que le monde lui a confié.

Monsieur le Président, ma délégation attend avec impatience la session fructueuse qui se déroulera sous votre direction avertie et celle des autres présidences. Je vous souhaite, et à nous tous, plein succès. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur Le Président. Je prends la parole pour exercer mon droit de réponse à certaines observations qui ont été faites au cours de la réunion de ce matin et plus tôt cet après-midi.

Tout d'abord, permettez-moi de m'adresser à la République populaire démocratique de Corée. Le Gouvernement – et en particulier le Président – des États-Unis ont pris un très grand risque, un risque considérable, pour nouer un dialogue direct avec la République populaire démocratique de Corée au plus haut niveau. Ils restent déterminés à mettre en œuvre l'accord qui a été conclu en 2018 au sommet de Singapour. Nous continuons d'espérer que la Corée du Nord prendra la bonne décision, pour le monde comme pour le peuple nord-coréen. Nous avons été très francs. Les systèmes d'armes que possède la Corée du Nord constituent un risque réel pour notre sécurité et celle des autres. L'Amérique ne

présente pas de risque pour la sécurité des Nord-Coréens. Nous voulons un bel avenir pour eux, comme le Président l'a précisé au Président Kim. Nous pouvons avoir des conversations sérieuses sur la façon dont nous mettons en œuvre la déclaration qui a été signée en 2018. J'espère que la République populaire démocratique de Corée retournera à la table des négociations afin que nous puissions progresser dans la mise en œuvre de cette déclaration pour ce qui concerne la dénucléarisation. Je dois dire que ma délégation est légèrement préoccupée par la déclaration faite précédemment par le Représentant de la République populaire démocratique de Corée, dans laquelle il a dit que son pays ne voyait plus de raison d'être lié unilatéralement par l'accord. J'espère qu'il ne faisait pas expressément référence à la déclaration du Président Trump et du Président Kim. Il serait peut-être bon d'apporter quelques précisions supplémentaires. Une fois encore, nous souhaitons et pouvons toujours nous asseoir à la table des négociations et déterminer comment mettre en œuvre la dénucléarisation, et comme je l'ai dit précédemment, nous espérons que la Corée du Nord agira en ce sens.

Depuis 1979, l'Iran a pour politique de diriger activement, de faciliter et de mener des activités terroristes à l'échelle mondiale. Contrairement à presque tous les autres pays, la République islamique a soutenu le terrorisme avec son propre appareil militaire et de renseignement : la Force Al-Qods du Corps des gardiens de la révolution islamique, auparavant dirigée par Qassem Soleimani ; le Ministère du renseignement et de la sécurité ; et les forces agissant pour le compte du pays dans toute la région. Aujourd'hui, la Force Al-Qods est active dans tout le Moyen-Orient et a planifié ou perpétré des attaques terroristes sur les cinq continents. Lorsqu'il ne peut pas ou ne veut pas agir directement, le régime iranien maîtrise l'utilisation de groupes terroristes agissant pour son compte, tels que le Hezbollah au Liban, le Hamas, le Jihad islamique palestinien, les Brigades Achtar au Bahreïn et le Kataëb Hezbollah en Irak, pour mener des attaques terroristes.

Depuis 2012, l'Iran a dépensé plus de 16 milliards de dollars pour maintenir des régimes en place et soutenir des forces supplétives dans toute la région. Ces derniers mois, il a capturé des navires dans les eaux internationales, lancé une attaque injustifiée contre l'Arabie Saoudite, abattu deux drones des États-Unis et, plus récemment, perpétré une attaque contre l'ambassade des États-Unis à Bagdad. En novembre 2019, le régime a tué 1 500 de ses propres citoyens qui manifestaient dans plus de 100 villes à travers l'Iran. L'accroissement des recettes dans le cadre de l'accord nucléaire aurait pu contribuer à améliorer la vie du peuple iranien – qui est la victime de plus longue date du régime. Ce sont plutôt les dictateurs terroristes, les milices supplétives et les acolytes du régime qui en ont profité le plus. Les sanctions des États-Unis visent à diminuer les revenus que le régime iranien utilise pour financer la terreur dans le monde, semer l'instabilité mondiale, financer son programme nucléaire et remplir les poches de ses dirigeants corrompus.

L'objectif des États-Unis est d'exercer une pression maximale sur le régime iranien afin qu'il change de comportement et retourne à la table des négociations le plus rapidement possible. La campagne de pression maximale repose sur la pression économique, l'isolement diplomatique et une dissuasion militaire crédible. Les États-Unis ont refusé au régime iranien les fonds utilisés pour financer la terreur et chercher à acquérir des armes nucléaires. Le Président iranien, Hassan Rouhani, a déclaré que les sanctions des États-Unis avaient coûté à l'Iran 200 milliards de dollars de recettes en devises et d'investissements, dont 100 milliards de dollars de recettes pétrolières et un montant équivalent en crédit pour investissement à l'étranger. Les États-Unis ciblent les sources de recettes d'exportation qui pourraient être utilisées par le régime iranien pour financer et soutenir son programme nucléaire, la mise au point de missiles, le terrorisme, les réseaux de mandataires terroristes et l'exercice d'une influence néfaste dans la région. En janvier 2020, le Président Trump a pris un décret autorisant l'adoption de sanctions à l'encontre de toute personne qui opère dans d'autres secteurs de l'économie iranienne, dont la construction et les industries manufacturières, textiles et extractives, fait du commerce avec eux ou leur prête assistance. Les États-Unis et leurs alliés ont clairement indiqué que le régime iranien doit changer de comportement et agir comme une nation normale, sous peine de s'exposer à un isolement diplomatique durable par rapport au reste du monde. Nous saluons l'initiative prise par l'Union européenne d'activer le mécanisme de règlement des différends en riposte au non-respect du Plan d'action global commun par le régime iranien. Nous pensons que le Plan d'action, comme nous l'avons dit à maintes reprises, est

un accord imparfait dont les États-Unis se sont retirés pour priver le régime iranien des recettes dont il a besoin pour financer le terrorisme et chercher à acquérir des armes nucléaires.

Enfin, le Président Trump a donné l'ordre d'éliminer le terroriste Qassem Soleimani, commandant de la Force Al-Qods du Corps des gardiens de la révolution islamique. Soleimani était le principal terroriste du premier État au monde à soutenir le terrorisme : le régime iranien. Il est responsable de la mort d'au moins 603 membres des forces armées américaines en Irak de 2003 à 2011 et de milliers d'autres décès dans la région, ainsi que de l'attentat du 31 décembre 2019 contre l'ambassade des États-Unis à Bagdad. L'assassinat de Qassem Soleimani a sauvé des vies américaines et les vies de nombreux innocents dans la région. Les mains de Soleimani étaient couvertes de sang américain et iranien, car il avait également été la tête pensante de la répression brutale de novembre 2019 qui, comme je l'ai dit plus tôt, a fait plus de 1 500 morts parmi les manifestants iraniens.

Le monde est plus sûr et bien meilleur sans Soleimani et sa campagne de terreur. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur des États Unis d'Amérique de sa déclaration. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Espagne.

M. Sánchez de Lerín García-Ovies (Espagne) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Bien que je sois à Genève depuis plusieurs mois maintenant, et que beaucoup d'entre vous m'aient beaucoup vu, c'est la première fois que je participe officiellement à la Conférence du désarmement. Permettez-moi donc de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous souhaiter plein succès. Je tiens à mentionner tout particulièrement le travail de coordination que vous avez entrepris avec les six Présidents de la session de cette année et avec ce groupe de Présidents plus le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021.

Je tiens à remercier le secrétariat pour son travail, qui a toujours été essentiel pour nos entreprises, et pour les efforts qu'il a déployés pour mettre les documents à disposition et donner suite à nos déclarations. Je me tiens à votre disposition pour œuvrer en faveur des meilleurs résultats. J'espère pouvoir apporter un peu de créativité à nos travaux afin que nous puissions sortir de l'impasse qui freine nos discussions et établir un programme de travail qui nous permette d'aborder les aspects de fond des questions en jeu.

Mon mandat en tant qu'ambassadeur est de négocier des accords multilatéraux de désarmement, et non de m'engager dans un débat sans fin sur les méthodes de travail. J'approuve les déclarations que l'Union européenne a faites aujourd'hui dans cette enceinte et je souscrirai à toutes celles qu'elle fera à l'avenir. C'est pourquoi je demande à la Turquie de revenir sur sa décision d'exclure Chypre de nos travaux.

Aujourd'hui, nous avons entendu nos collègues faire de beaux discours et exprimer de bonnes intentions. Bien qu'il soit difficile de démarrer avec optimisme après tant d'années de frustration et d'impasse, la bonne volonté dont chacun a fait preuve, le professionnalisme avec lequel les six présidents ont abordé le calendrier de leurs fonctions, ainsi que la coordination et l'ouverture d'esprit constants dont nous avons fait montre en examinant nos perspectives, laissent penser qu'une autre voie est possible.

Comme je l'ai dit, notre mandat en tant qu'unique instance multilatérale chargée des négociations sur le désarmement est de négocier. Mais ici, il semble que nous ne négocions que des désaccords, des recours et des procédures. Bien que nous parlions parfois de questions de fond, ce n'est qu'avec difficulté que nous les laissons avoir un impact sur les efforts que nous déployons pour ouvrir de nouvelles voies dans le domaine du désarmement. Nous devons revenir à notre mandat. Nous devons donner au monde certaines preuves de l'utilité du temps que nous passons ici. L'organisation de notre travail est importante, mais elle a longtemps été la proie d'autres intérêts. Nous devons sortir de cette impasse, qui s'enracine dans des concepts fermés, et nous ouvrir à une plus grande créativité. Tout ce qui est autorisé par le Règlement intérieur mérite d'être pris en considération. Sur la table se trouve une proposition présentée par les Pays-Bas l'année dernière, que notre délégation soutient et trouve intéressante. Les nouvelles idées exprimées

aujourd'hui peuvent également nous aider à faire preuve de plus de souplesse dans notre travail.

Nous devons être plus pragmatiques et plus ouverts si nous voulons vraiment obtenir des résultats. Nous ne pouvons pas commencer chaque session chaque année en parlant de la même chose pour ensuite ne pas parvenir à un accord, à moins que ce ne soit précisément notre intention, ce qui serait gênant. Une demande est régulièrement formulée, qui veut que nous commencions dès maintenant à négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, connu de tous sous le sigle de FMCT. Les personnes présentes dans cette enceinte, répondant à ce qui est une de nos priorités depuis des années, ont rassemblé des éléments sur lesquels fonder un consensus, des éléments que nous pensons tous être adaptés à un traité que nous jugeons nécessaire. À tous les égards – s'agissant notamment du champ d'application, des définitions et de la vérification – une somme importante de travaux techniques a été réalisée et renforcée par des documents officiels et le groupe préparatoire de haut niveau.

Ma délégation estime que nous devrions ouvrir ces négociations le plus rapidement possible. Tant que nous ne progresserons pas, tant que nous nous enliserons, d'autres options devront être privilégiées. Toutefois, ces options ne peuvent pas remplacer notre tâche très importante et très méprisée, qui est de négocier. Je me réfère, par exemple, aux discussions sur la réduction des risques nucléaires qui permettent de progresser dans de nombreux domaines mais ne font que pallier nos lacunes.

La Conférence d'examen, une conférence d'une importance capitale, doit avoir lieu cette année. Donnons un exemple d'optimisme avec notre travail, faisons un pas en avant, justifions notre temps et notre présence ici en obtenant des résultats, de toute urgence. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République arabe syrienne.

M. Aala (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, ma délégation souhaite s'associer à la déclaration faite par l'Ambassadeur de Cuba ce matin au nom du Groupe des 21. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous assurons de notre soutien total et de notre volonté de nous associer à vos efforts pour assurer le succès de la conférence.

Votre accession à la première présidence de la Conférence vous confère la responsabilité exceptionnelle d'œuvrer à la recherche d'un consensus sur un programme de travail qui indique la voie à suivre pendant la session en cours. Compte tenu de la grande tradition de votre pays, l'Algérie, dans le domaine du désarmement et de vos compétences personnelles, nous sommes convaincus que vous ne ménagerez aucun effort pour parvenir à un consensus et pour libérer la Conférence d'une politisation excessive et du climat négatif qui a régné lors de ses débats, en particulier ces dernières années. Nous avons écouté avec intérêt les propositions faites lors de la séance d'ouverture, axées sur l'adoption d'une nouvelle approche, souple et réaliste, qui permettrait à la Conférence de sortir de l'impasse et de la stagnation. Nous avons hâte d'examiner le plan d'action que vous comptez présenter, mais nous souhaitons également souligner la primauté du principe de l'inclusivité et de l'équilibre dans la mise en œuvre du mandat de négociation de la Conférence. Nous savons bien évidemment que la Conférence ne fonctionne pas en vase clos, mais l'expérience de ces dernières années a montré que son échec est le résultat d'un manque de volonté politique et d'une politisation excessive résultant de la situation actuelle en matière de sécurité internationale et de sa complexité, et non d'un quelconque autre facteur. Je le répète : cet échec ne résulte d'aucun autre facteur.

Les difficultés auxquelles le monde se heurte aujourd'hui, la surenchère quant à l'emploi ou la menace de l'emploi unilatéral de la force dans les relations internationales et les violations injustifiées du droit international exigent cette année, qui marque le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies, un réexamen fondamental du rôle de la diplomatie multilatérale et de l'obligation de respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Compte tenu du non-respect croissant des obligations conventionnelles relatives à la prévention et à la maîtrise de la prolifération

des armes nucléaires, des risques croissants de militarisation, du lancement d'une course aux armements dans l'espace et du risque accru que des groupes terroristes obtiennent et utilisent des armes de destruction massive, il est d'une importance vitale de réactiver la Conférence du désarmement et de rétablir son rôle et son mandat de négociation. Dans ce contexte, la Syrie se dit favorable à l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré pour la Conférence avec un mandat de négociation qui comprenne les quatre principaux points inscrits à l'ordre du jour et d'autres points et renouvelle son soutien au lancement de négociations au sein de la Conférence sur un projet de convention internationale pour la suppression des actes de terrorisme chimique et biologique sur la base du texte proposé par la Fédération de Russie.

Monsieur le Président, tout en reconnaissant les signaux négatifs existants, la République arabe syrienne espère que la dixième Conférence d'examen, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, sera l'occasion de parvenir à un consensus efficace et véritable sur les mesures à prendre pour mettre en œuvre les engagements et obligations énoncés dans le Traité, en particulier à l'article VI concernant le désarmement nucléaire. Compte tenu des dangers qui menacent l'humanité de par l'existence et l'emploi éventuel d'armes nucléaires, il convient d'accorder la priorité absolue à l'élimination de ces armes et les efforts de non-prolifération devraient s'accompagner de mesures visant à promouvoir le désarmement nucléaire.

La Syrie souligne la nécessité pour la Conférence du désarmement d'ouvrir, dans le cadre d'un programme de travail complet et équilibré, des négociations sur l'élaboration d'un traité contraignant à l'échelle internationale interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires aux fins de contribuer efficacement au désarmement nucléaire. Le traité devrait prévoir la destruction vérifiable des stocks de matières fissiles et interdire la production de nouvelles matières. En attendant l'élimination totale des armes nucléaires, il est urgent de fournir aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties de sécurité efficaces, universelles, inconditionnelles, non discriminatoires et juridiquement contraignantes. Un rang de priorité élevé doit également être accordé au maintien de l'utilisation pacifique de l'espace et à la prévention de sa militarisation.

Mue par la conviction que la création de zones régionales exemptes d'armes nucléaires constitue un pas en avant et une contribution efficace à la réalisation des objectifs de non-prolifération et d'élimination complète des armes nucléaires, mon pays, la Syrie, a participé activement à la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, qui s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York en novembre dernier. Elle a exprimé sa volonté, au cours de la Conférence, de prendre des mesures énergiques pour parvenir à un accord sur la création d'une telle zone. Cependant, l'absence d'Israël, seule partie de la région à ne pas avoir adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à refuser de placer ses installations nucléaires sous le système de garanties complètes de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et l'absence des États-Unis, dépositaire du traité, ont réduit à néant toutes les perspectives offertes par la Conférence pour atteindre l'objectif d'une zone exempte d'armes. Ils ont démontré le manque de crédibilité des affirmations concernant la non-prolifération des armes nucléaires, et le refus persistant d'appliquer la résolution sur le Moyen-Orient adoptée lors de la Conférence d'examen et de prorogation de 1995. Cela se répercutera négativement sur la prochaine Conférence d'examen.

En conclusion, Monsieur le Président, bien que nous soyons pleinement conscients de la nature complexe des questions qui relèvent de la compétence de la Conférence du désarmement et du large éventail de vues qu'elles suscitent dans la conjoncture internationale actuelle, la République arabe syrienne espère que la session de cette année permettra de faire progresser les travaux de la Conférence. Elle est convaincue que la capacité de la Conférence à sortir progressivement de l'impasse et du blocage dépendra dans une large mesure du respect de son Règlement intérieur, de la volonté d'éviter une politisation excessive de ses délibérations et du respect de son mandat, de son rôle et de son ordre du jour. Il faudra également une véritable volonté politique pour garantir que des discussions sérieuses soient menées sur les questions liées à l'ordre du jour et pour éviter

les débats stériles ne relevant pas du mandat et de l'ordre du jour de la Conférence. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République d'Iraq de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

(*L'orateur poursuit en français*)

Je donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie.

M. Ağacikoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Nous pensons que la plupart des représentants auprès de cette éminente instance se souviendront de la séance d'ouverture de 2019 et de la procédure que nous avons suivie pour accepter la participation d'États non membres. À cette séance, la Turquie avait fait consigner sa position concernant ce processus, notamment le fait que la Conférence du désarmement s'éloignait manifestement de la pratique courante établie pour l'approbation des États observateurs, et s'était réservé le droit d'intervenir comme elle le souhaiterait dans les cas futurs. Ceci est dûment consigné dans le document CD/PV.1475.

Je ne vais pas détailler la position de la Turquie concernant la question de Chypre, qui est claire, raisonnée et dûment consignée dans les documents CD/1438 et CD/1738. Toutefois, je voudrais souligner qu'il est surprenant d'entendre des interventions sur cette question aujourd'hui de la part de délégations qui sont restées silencieuses dans une situation analogue l'année dernière lorsque la demande de participation aux travaux de la Conférence en tant qu'État observateur présentée par la Palestine a été bloquée par quelques délégations. Je m'en tiendrai là, Monsieur le Président. La Turquie fournira volontiers des informations complémentaires aux délégations intéressées. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Turquie de sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant de la République démocratique populaire de Corée.

M. Ju Yong-cho (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi de répondre rapidement aux observations du Représentant des États-Unis. Depuis l'adoption de la déclaration commune il y a deux ans, la République populaire démocratique de Corée n'a connu que trahison de la part des États-Unis, qui n'ont pas répondu à ses premières mesures et n'ont montré aucune volonté d'honorer leur engagement, augmentant au contraire la pression, les sanctions et les structures militaires. Ainsi, nous avons été trompés par les États-Unis et coincés dans un dialogue depuis plus d'un an et demi.

Nous ne voyons donc pas la nécessité de revenir à des discussions dans lesquelles une partie présente des demandes unilatérales à l'autre. Nous ne nous attendons pas à ce que les États-Unis lèvent leurs sanctions ; et nous ne misons pas non plus sur un bel avenir, comme il l'a été dit, avec l'aide des États-Unis. Nous savons bien quel chemin nous devons prendre. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République démocratique populaire de Corée de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je sais que ce n'est pas vraiment la peine d'employer le temps de cette noble assemblée pour répondre à certaines allégations répétées par le Représentant des États-Unis. Ces allégations absurdes et ces mensonges pathétiques nous sont familiers. Cependant, nous pouvons être certains que cette rhétorique sadique ne peut pas redonner de la crédibilité à une administration réputée pour ses mensonges, ses brimades et ses mesures coercitives inhumaines contre d'autres pays aux quatre coins du monde.

Chers collègues, il est révélateur que le Représentant des États-Unis d'Amérique ait annoncé ici, haut et fort, que son pays avait ordonné l'assassinat illégal du responsable de l'armée d'un autre pays. Les activités clandestines, les assassinats perpétrés en secret, le sabotage et les coups d'État font partie des conduites suivies par les États-Unis depuis un siècle. En 1953, l'Iran en a été l'une des victimes lors du coup d'état qui a visé son Gouvernement. Mais agir ouvertement et s'enorgueillir d'avoir tué l'agent d'un État souverain est, je pense, sans précédent.

Lorsque les Représentants des États-Unis parlent du peuple iranien, je me demande pourquoi ils ne voient pas les millions de personnes qui se sont déversées dans les rues pour rendre hommage à une personne étiquetée comme terroriste. Le peuple iranien a rendu hommage au général Soleimani, martyr, et à ses compagnons dans le deuxième plus grand cortège funèbre de l'histoire de l'Iran. Tout le monde sait maintenant que le général Soleimani et ses compagnons ont peut-être péché en mettant fin au règne de la terreur imposé par Daech, mais Daech est une créature qui a été créée par les États-Unis. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, mais le Président des États-Unis lorsqu'il a accusé les administrations précédentes d'avoir créé Daech dans notre région. Si c'est le cas, je pense que le général Soleimani et l'Iran peuvent être fiers d'avoir aidé les peuples irakien et syrien et d'autres peuples de la région à se débarrasser du fléau de Daech et d'autres terroristes extrémistes.

Monsieur le Président, chers collègues, notre peuple a montré que le martyr Qassem Soleimani restera un héros. Oui, vous avez tué un héros, mais vous nous avez donné une légende qui restera une source d'inspiration et d'aspirations à la résistance, la résilience et la lutte contre l'injustice. Il n'est pas surprenant que les États-Unis continuent de le qualifier de terroriste. C'est comme ils le disent doubler leurs actes d'un affront, ce que font les psychopathes. Le peuple iranien n'oubliera ni l'acte criminel ni l'insulte envers son héros.

Une fois de plus, le Représentant des États-Unis s'enorgueillit de la campagne de pression maximale, qui, selon lui, vise à contraindre l'Iran à se rendre à la table des négociations. À la table des négociations avec qui ? Nous avons déjà négocié, pendant longtemps, pour parvenir à l'accord général qu'est le Plan d'action global commun, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité par consensus. Vous voyez maintenant le sort réservé à cet accord. Voulez-vous dire que l'Iran serait assez naïf pour répéter la même erreur ? L'objectif de la campagne de pression maximale n'est pas de gêner le Gouvernement iranien sur le plan économique ; c'est du terrorisme économique. Il s'agit d'une guerre économique, visant délibérément à affamer la nation iranienne et à tuer des enfants innocents qui ont besoin de médicaments et de soins médicaux. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, je m'excuse de devoir à nouveau prendre la parole. Soleimani était purement et simplement un terroriste. Le Représentant de l'Iran peut brosser n'importe quel autre tableau à sa convenance. La réalité, c'est que Soleimani avait beaucoup de sang sur les mains et qu'il a dû répondre de ses actes. Les États-Unis rétablissent maintenant la dissuasion dans la région. Au fil des ans, mon gouvernement a fait preuve d'une grande retenue concernant les attaques contre des Américains au Moyen-Orient. J'espère que l'Iran a reçu le message que nous lui avons envoyé. Nous verrons. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Est-ce qu'une autre délégation voudrait prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Je n'ai plus d'orateur inscrit sur la liste.

Avant de conclure, je voudrais partager avec vous, au nom des six Présidents de la session de 2020, un document sur les travaux de la Conférence du désarmement intitulé « Background », qui vous sera distribué ou transmis par courriel très prochainement. Nous n'allons pas tenir d'autre séance plénière cette semaine. Nous allons consacrer le temps que nous avons à mener des consultations avec les pays membres et les groupes régionaux. La prochaine séance plénière aura lieu le mardi 28 janvier, à 10 heures. Le secrétariat vous adressera par courriel l'invitation à cette réunion. Nos travaux de cet après-midi sont donc terminés. Je déclare cette séance levée.

La séance est levée à 17 h 5.